

Les différents profils habilités à l'offre CDAP

T1 – Assistant service social
T1 – Conseiller en économie sociale et familiale
T1 – Educateur spécialisé
T2 – Prestataires services sociaux
T4 – Services instructeurs
T5 – Chargés de suivi des dossiers RSA
T6 – CPAM et CGSS
T8 – Régimes particuliers d'assurance maladie (ex CMR)
T10 – Bailleurs sociaux
T11 – Commissions de surendettement
T12 – Bureaux d'aide juridictionnelle
T12 – Conseiller en insertion et probation des Spip
T13 – Commissions FSL
T14 – Pensions de réversion et pensions d'orphelin (ex. CNRACL)
T15 – Tarification sociale des autorités organisatrices de transport
T16 – Commission médiation logement
T18 – Agents des CD en charge du contentieux RSA
T19 – Agents des CD en charge du contrôle RSA
T20 – Frontaliers
T21 - Pajemploi
T22 - CROUS